

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Notre aide s'effectue par l'entremise d'autres gouvernements, et il existe, entre ceux-ci et le Canada, une entente d'après laquelle une partie de cette aide passe par les institutions des Nations Unies. En ce moment, aucune disposition ne prévoit le versement de \$900,000 par l'entremise de l'UNESCO.

Je signale que nous avons, en effet, prévu différentes catégories d'assistance aux pays d'Afrique, y compris le programme de bourses destinées aux pays du Commonwealth, ainsi qu'un programme d'aide aux pays africains de langue française. Il y a également le programme spécial d'aide du Commonwealth pour l'Afrique en vertu duquel nous versons trois millions et demi de dollars par an. Il y a divers programmes de même nature aux termes desquels nous participons à l'assistance prévue.

M. Argue: Le ministre pourrait-il nous dire si l'UNESCO a présenté une requête à cet effet et, dans le cas de l'affirmative, si le Canada lui a répondu directement.

L'hon. M. Green: Je devrai consulter les dossiers pour vérifier s'il y a eu une requête dans ce sens. En tout cas, aucune disposition n'a été prise en vue de verser ce montant.

LES TRANSPORTS

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—RAPPORT SUR LA CHAUSSÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Bourget (Lévis): Je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics. Il se souviendra que, le 21 juin dernier, il a promis de fournir prochainement un rapport sur la chaussée de Northumberland. Le ministre est-il en mesure de présenter ce rapport à l'heure actuelle?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Depuis lors, plusieurs faits se sont produits qui m'empêchent de répondre dès maintenant à cette question.

M. Bourget: La Chambre peut-elle compter recevoir ce rapport avant la dissolution du présent Parlement?

L'hon. M. Walker: Si mon honorable ami est en mesure de me donner la date de la dissolution je pourrais peut-être répondre à sa question.

L'hon. M. Pickersgill: Puis-je demander au ministre s'il se livre personnellement à cette enquête?

L'hon. M. Walker: Cette question n'appelle pas de réponse.

[M. Argue.]

(Plus tard)

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): L'honorable député de Lévis, ayant reçu la réponse qu'en fait le ministre n'est pas disposé à déposer un rapport sur la question de la chaussée de Northumberland, le ministre est-il disposé à déposer un rapport provisoire sur le même sujet, lequel rapport a été mis à la disposition du premier ministre avant sa visite à Charlottetown, le 16 décembre dernier?

L'hon. M. Walker: Non, monsieur l'Orateur. Il n'y a pas eu de rapport officiel à ce moment-là.

L'IMMIGRATION

VERSEMENTS QUE DES IMMIGRANTS GRECS ET ITALIENS AURAIENT FAITS À DES PARTICULIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): J'aimerais poser une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Madame le ministre peut-elle nous mettre au courant des résultats de l'enquête qu'elle fait mener sur certaines allégations d'après lesquelles des immigrants grecs auraient versé de l'argent à des particuliers afin de pouvoir entrer au Canada?

L'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Je n'ai pas saisi la première partie de la question, monsieur l'Orateur, mais j'ai l'impression que le député me demande si une enquête se poursuit. Si c'est bien ce qu'il demande, la réponse est oui.

L'hon. M. Hellyer: J'ai demandé à madame le ministre si elle nous fera connaître les résultats de son enquête. A-t-elle quelque chose à nous apprendre sur cette affaire?

L'hon. Mme Fairclough: Je regrette, mais l'enquête se poursuit encore.

L'hon. M. Hellyer: Madame le ministre a-t-elle reçu des plaintes d'après lesquelles des immigrants italiens, qui avaient d'abord été refusés, sont entrés au Canada dans les plus brefs délais grâce à des paiements versés à l'agence de voyages *Paragon* de Toronto?

L'hon. Mme Fairclough: Je n'ai rien entendu de tel, et si mes fonctionnaires ont reçu quelque rapport à ce sujet, je n'en ai pas encore eu connaissance.

L'hon. M. Hellyer: Madame le ministre a-t-elle l'intention de demander l'aide de la Gendarmerie royale pour faire mener une enquête?

L'hon. Mme Fairclough: Je me ferai un plaisir d'examiner toute proposition que l'honorable représentant voudra bien présenter à